REPUBLIQUE FRANCAISE

20007188400031

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
COM COM LE GRAND CHAROLAIS

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE PARAY LE MONIAL

SERVICE PUBLIC LOCAL
COM COM LE GRAND CHAROLAIS

M49

BUDGET PRIMITIF

BUDGET: BUDGET SPANC

ANNEE 2020

SOMMAIRE

l.Informations générales

Modalités de vote du budget

II.Présentation générale du budget

- p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections
- p.4
- A2 Vue d'ensemble Section d'exploitation Chapitres
 A3 Vue d'ensemble Section d'investissement Chapitres p.5
- B1 Balance générale du budget Dépenses
- p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III.Vote du budget

- p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses
- p.10 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes
- B1 Section d'investissement Détail des dépenses p.11
- p.12 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
- p.13 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

	IV – ANNEXES	Jointes	Sans Objet	
A - E	léments du bilan			
p.14	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	l x		
p.15	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X		
p.17	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	l x		
p.18	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	×		
p.19	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X		
p.21	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	X		
p.22	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	l x		
	A3,1 - Etat des provisions et des dépréciations		X	
	A3.2 - Etalement des provisions		×	
p.23	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	×	i i	
p.24	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	×	ľ	
p.25	A5,1,1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation	x		
p.26	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	×		
p.27	A5,2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation	×		
p.28	A5.2,2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement	×		
	A6 - Etat des charges transférées		Х	
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X	
B - E	ngagements hors bilan			
	B1,1 - Etat des emprunts garantis par la régie	1	x	
	B1,2 - Calcul du ratio d'endettement		X	
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X	
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X	
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X	
	B1,6 - Etat des autres engagements donnés		x	
	B1.7 - Etat des engagements reçus		Х	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X	
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X	
C - A	utres éléments d'informations			
p.29	C1.1 - Etat du personnel titulaire	х		
p.31	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	X		
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		x	
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X	
D - D	O - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.32	D - Arrêté et signatures	x		

COM COM LE GRAND CHAROLAIS -71 - BUDGET SPANC	ВР	2020
I - INFORMATIONS GENERALES	1	7
MODALITES DE VOTE DU BUDCET		1

- l L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature ⊱
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III Les provisions sont budgétaires.
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2019.

	COM COM LE GRAND CHAROLAIS -71 - BUDGET SPANC BP					
		N GENERALE DU BUDGET		II A1		
	VUE D'ENSEMBLE					
	EXPLOITATION					
17		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SE D'EXPLOITATIO			
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	413 448,00	32	9 499,74		
	+	+	+	-5.41		
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)					
R T S	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 83 94			
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	413 448,00	41	3 448,00		
	IN	VESTISSEMENT				
-		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SE D'INVESTISSEME			
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	29 649,00	1	5 285,69		
_	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)					
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positi 1	f) 4 363,31		
1	=		82			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	29 649,00	2	9 649,00		
		TOTAL				

2020

443 097,00

443 097,00

TOTAL DU BUDGET (3)

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent.
En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent,
Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées en on mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET SPANC	BP	2020
		7

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	76 102,00	0,00	80 562,81	80 562,81	80 562,81
012	Charges de personnel et frais assimilés	133 000,00	0,00	163 000,00	163 000,00	163 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,31	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
	Total des dépenses de gestion des services	212 102,31	0,00	248 562,81	248 562,81	248 562,81
66	Charges financières	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
67	Charges exceptionnelles	158 600,00	0,00	140 500,00	140 500,00	140 500,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (4)			2 000,00	2 000,00	2 000,00
022_	Dépenses imprévues (exploitation)	27 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Total des dépenses réelles d'exploitation	397 802,31	0,00	401 162,81	401 162,81	401 162,81
023	Virement à la section d'investissement (6)	13 100,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	1 761,69		2 285,19	2 285,19	2 285,19
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	14 861,69		12 285,19	12 285,19	12 285,19
	TOTAL	412 664,00	0,00	413 448,00	413 448,00	413 448,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=

413 448,00 TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, n	222 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
74	Subventions d'exploitation	158 000,00	0,00	127 500,00	127 500,00	127 500,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	380 000,00	0,00	327 500,00	327 500,00	327 500,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur amortissements et provisions (4)			1 999,74	1 999,74	1 999,74
Total des recettes réelles d'exploitation		380 100,00	0,00	329 499,74	329 499,74	329 499,74
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'exploitation			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	380 100,00	0,00	329 499,74	329 499,74	329 499,74

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	83 948,26
	1#
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	413 448,00

Pour information :

⁽¹⁾ Cf. Modalités de vote L.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la règie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de liers et aux dépréciations des comptes de liers et aux dépréciations des comptes de liers et aux depréciations des comptes de liers et aux dépréciations des comptes de liers et aux depréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de liers et aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de liers et aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de liers et aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de liers et aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de liers et aux dépréciations des stocks de fourni

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET SPANC	BP	2020
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	1
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	А3	1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	3 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles	28 500,00	0,00	24 649,00	24 649,00	24 649,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	31 500,00	0,00	29 649,00	29 649,00	29 649,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participa		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opé, pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	31 500,00	0,00	29 649,00	29 649,00	29 649,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	31 500,00	0,00	29 649,00	29 649,00	29 649,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	= 29 649,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 990,31	0,00	3 000,50	3 000,50	3 000,50
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participa	i i	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0.00
	Total des recettes financières	2 990,31	0,00	3 000,50	3 000,50	3 000,50
45	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 990,31	0,00	3 000,50	3 000,50	3 000,50
021	Virement de la section d'exploitation (4)	13 100,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	1 761,69		2 285,19	2 285,19	2 285,19
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	14 861,69		12 285,19	12 285,19	12 285,19
	TOTAL	17 852,00	0,00	15 285,69	15 285,69	15 285,69

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	14 363,31
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 649,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation, Il sert à financer le remboursement du capital de la delte et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE	12 285,19
FONCTIONNEMENT (8)	

⁽¹⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽¹⁾ C.f. Modaltes de vote 1.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précèdent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) DE 023 = Rt 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = Rt 041; DE 043 = RE 043.
(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la règle effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10,

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040,

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET SPANC	ВР	2020
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	li li	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1	

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	80 562,81		80 562,81
012	Charges de personnel et frais assimilés	163 000,00		163 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00		5 000,00
66	Charges financières	100,00	0,00	100,00
67	Charges exceptionnelles	140 500,00	0,00	140 500,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	2 000,00	2 285,19	4 285,19
022	Dépenses imprévues (exploitation)	10 000,00		10 000,00
023	Virement à la section d'investissement		10 000,00	10 000,00
Dépenses d'exploitation - Total		401 162,81	12 285,19	413 448,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	413 448,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	5 000,00	0,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	24 649,00	0,00	24 649,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances () des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45,,	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		29 649,00	0,00	29 649,00

+
0,00
=
29 649,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires,
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe (V-A7).

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET SPANC	ВР	2020
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	l li	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2	

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	200 000,00		200 000,00
74	Subventions d'exploitation	127 500,00		127 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	1 999,74	0,00	1 999,74
	Recettes d'exploitation - Total	329 499,74	0,00	329 499,74

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	83 948,26
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	413 448,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	3 000,50	0,00	3 000,50
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances () des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		2 285,19	2 285,19
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		10 000,00	10 000,00
	Recettes d'investissement - Total	3 000,50	12 285,19	15 285,69

+
14 363,31
+
00,0
=
29 649,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la règle applique le règime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS -71 - BUDGET SPANC	BP	2020	
			60

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	76 102,00	80 562,81	80 562,81
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 200,00	2 800,00	2 800,00
6068	Autres matières et fournitures	600,00	600,00	600,00
611	Sous-traitance générale	55 542,00	55 000,00	55 000,00
61551	Matériel roulant	2 000,00	3 252,81	3 252,81
6156	Maintenance	850,00	3 000,00	3 000,00
6226	Honoraires	T I	10 000,00	10 000,00
6236	Catalogues et imprimés	600,00	600,00	600,00
6251	Voyages et déplacements	200,00	200,00	200,00
6256	Missions	100,00	100,00	100,00
627	Services bancaires et assimilés	10,00	10,00	10,00
6287	Remboursements de frais	15 000,00	5 000,00	5 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	133 000,00	163 000,00	163 000,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	15 000,00	39 500,00	39 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	400,00	400,00	400,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	800,00	700,00	700,00
6338	Autres impôts, taxes ,sur rémunérations	300,00	300,00	300,00
6411	Salaires, appointements, commissions de base	68 800,00	74 000,00	74 000,00
6413	Primes et gratifications	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6415	Supplément familial	1 000,00	400,00	400,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	10 000,00	11 000,00	11 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	24 000,00	24 000,00	24 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	500,00	500,00
6478	Autres charges sociales diverses	200,00	200,00	200,00
014	Atténuations de produits (7)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,31	5 000,00	5 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,31	5 000,00	5 000,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES	212 102,31	248 562,81	248 562,81
	(a) = (011+012+014+65)			
66	Charges financières (b)(8)	100,00	100,00	100,00
6688	Autres	100,00	100,00	100,00
67	Charges exceptionnelles (c)	158 600,00	140 500,00	140 500,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	100,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	400,00	13 000,00	13 000,00
6743	Subventions exceptionnelles de fonctionnement	158 000,00	127 500,00	127 500,00
678	Autres charges exceptionnelles	100,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (d)(9)		2 000,00	2 000,00
5817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants		2 000,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)	27 000,00	10 000,00	10 000,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	397 802,31	401 162,81	401 162,81
023	Virement à la section d'investissement	13 100,00	10 000,00	10 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)	1 761,69	2 285,19	2 285,19
5811	Dotations aux amort, des immos incorporelles et corporelles	1 761,69	2 285,19	2 285,19
Т	OTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	14 861,69	12 285,19	12 285,19
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	14 861,69	12 285,19	12 285,19
TOTA	L DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	412 664,00	413 448,00	413 448,00

COM COM LE GRAND CHAROLAIS -71 - BUDGET SPANC	ВР	2020
III - VOTE DU BUDGET	101	
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1	

	+
RESTES A REALISER 2019 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	= = =
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	413 448,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement,
(2) Cf. Modailtés de vote LB,
(3) Hors restes à réaliser,
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.
(7) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.
(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif,
(9) Si la régle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des comptes de tlers et aux dépréciations des comptes de l'exercice et des valeurs mobilières de placement du chapitre des poérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(11) CI, Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

сом сом	LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET SPANC	ВР	2020
	III - VOTE DU BUDGET	111	
SECTIO	D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandise	222 000,00	200 000,00	200 000,00
7062	Redevances d'assainissement non collectif	148 000,00	136 000,00	136 000,00
7063	Contributions des communes (eaux pluviales)	19 000,00	19 000,00	19 000,00
7068	Autres prestations de services	55 000,00	45 000,00	45 000,00
74	Subventions d'exploitation	158 000,00	127 500,00	127 500,00
747	Subventions et participations des collectivités territoriales	158 000,00	127 500,00	127 500,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES 0+74+75+013)	380 000,00	327 500,00	327 500,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	100,00	0,00	0,00
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur	100,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	380 100,00	327 500,00	327 500,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation (8)		0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00
тот	'AL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	380 100,00	327 500,00	327 500,00

	+
RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	83 948,26
	E
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	411 448,26

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cet article n'existe pas en M49.
(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des comptes de liers et aux dépréciations des comptes des préciations des comptes des résultats de l'exercice précèdent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats),

B4-1-1-000

B4-1-1-000

COM COM LE GRAND CHAROLAIS -71 - BUDGET SPANC	ВР	2020
III - VOTE DU BUDGET	Ш	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	3 000,00	5 000,00	5 000,00
2051	Concessions et droits similaires	3 000,00	5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	28 500,00	24 649,00	24 649,00
2181 2182 2183	Installations générales, agencements et aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et matériel informatique	10 000,00 16 500,00 2 000,00	4 349,00 16 500,00 3 800,00	4 349,00 16 500,00 3 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	31 500,00	29 649,00	29 649,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		00,0	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	31 500,00	29 649,00	29 649,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		0,00	0,00
то	TAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	31 500,00	29 649,00	29 649,00

	+
RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 649,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. Modafilés de vote I,
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état IIIB3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B4-1-1-000

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET SPANC	ВР	2020
W VOTE DU BUDGET		1

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 990,31	3 000,50	3 000,50
10222	F.C.T.V.A.	2 990,31	3 000,50	3 000,50
	Total des recettes financières	2 990,31	3 000,50	3 000,50
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	2 990,31	3 000,50	3 000,50
021	Virement de la section d'exploitation	13 100,00	10 000,00	10 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	1 761,69	2 285,19	2 285,19
28182	Matériel de transport	1 761,69	1 761,69	1 761,69
28183	Matériel de bureau et matériel informatique		523,50	523,50
ī	OTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	14 861,69	12 285,19	12 285,19
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	14 861,69	12 285,19	12 285,19
т	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	17 852,00	15 285,69	15 285,69

	RESTES A REALISER 2019 (9)		0,00
10-		+	
R 001 SOLDE D'E	XECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	•	14 363,31
112-		=	
TOTAL D	ES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2	29 649,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie,
(2) Cf. I - Modalités de vote,
(3) Hors restes à réaliser,
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles,
(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de liers,
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042,
(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires,
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041,
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

BAL-1-100

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET SPANC	BP	2020
III - VOTE DU BUDGET	(1)	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	nou	sitions velles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00		0,00	b 0,00	b 0,00
	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes	s à réaliser N-1 (2)	71		Recettes de l'ex	rercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	С	0,	00	d		0,00
	RESULTAT = (c+d) Excédent de financemen Besoin de financemen	ent si positif					

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

BP 2020	2	A1.1	
COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET SPANC	IV - ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature	Date de la décision de	Montant maximum	Montant des	Monta rembourse	Montant des remboursements N-1	Encours restant dû au
(Four chaque ligne, Indiquer le numero de contrat)	réaliser la ligne de trésorerie (2)	autorisé au 01/01/N	urages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du firage	01/01/N
519 Crédits de trésorerie (Total)						

4

⁽¹⁾ Circulare n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989,
(2) Indiquelra de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la déte de la décision de l'ordonnaiteur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT),
(3) Is s'agit des inéréts complabilisés au comple 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de trasorerie pour lesquels les intérêts sont complabilisés au comple 6611 et se biescrerie pour lesquels les intérêts complabilisés au comple 6611 et se biescrerie pour lesquels les intérêts complabilisés au comple 6618.

	COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET SPANC	RAND CH	AROLAIS	3 -71 - E	SUDGET SP	ANC				ж	8		2020
			V - ANNEXES	VEXES								2	
,	ELEI	ELEMENTS DU	U BILAN	- ETAT D	I BILAN - ETAT DE LA DETTE							A1.2	I
	REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	N PAR NA	TURE DE	E DETTE	S (hors 1644	9 et 166	_						
					Em	prunts et	dettes à l	Emprunts et dettes à l'origine du contrat	ntrat				1
Nature			Date d'émission	Date du		Type de		Taux initial		Périodícité	Profil	Possibilité de	Catégoria
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme préteur ou chef de file	Date de signature	ou date de mobilisation		Nominal (2)	taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau Taux de taux actua- (5) riel	Devise	des rembourse- ments (6)	d'amortissement (7)	rembour- sement anticipé partiel	d'emprunt (8)
							İ					5	

Total général	
(1) SI un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations , indiquer la date de la première mobilisation. (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.	
(3) Type de laux d'intrêt! F. fixe; V : variable simple; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).	simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcenlage).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.	
(6) Indiquer la périodicité des remboursements A: annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre, (7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser	
(8) Calègorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).	5 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

15

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET SPANC	ВР	2020
IV - ANNEXES	2	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A1.2	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)		

					Emprun	Emprunts et Dettes au 01/01/N	au 01/01/	7				
Nature	Couverhire ?		Catégorie	Canital restant			Taux d'intérêt	je.	Anı	Annuités de l'exercice		
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	O/N (10)	Montant	après couverture éventuelle (11)	dū au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Type de Index (13) laux d'inlérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	ICNE de l'exercice
Total général												

(9) Ségissant des emprunts assortirs d'une ligne de trésorerre, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endeltement.

(10) Sil emprunt est soums à couverture, il convient de compléter le tableau « détait des opérations de couverture ».

(11) Catégorie de taux d'intérit. L'exemple de la circulaire l'OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérit. E' fixe / V'antable simple (C'est-àdire un taux variable qui n'est pas seulement définir comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Type de taux d'intérit s'ence de l'année de la converture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variables, indiquer le niveau à la date de volo du budget.

(15) Il s'agit des intérits du contrait nifial et complabilisées à l'article 6611 « Intérités éventuelles dus au titre du contrait d'échange et comptabilisées à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrait d'échange et comptabilisées au 768.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET SPANC	ВР	2020
		9
IV - ANNEXES	2	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A1.3	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)		

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée [du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal r	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture	Niveau du taux à la date de vote du	Intérêts à payer au cours de		% par type de taux selon le capital
contrat) (1)										(8)	1a6png (6)	exercice (10)	cas ecneant) (11)	restant dû
Echange de taux, taux														
variable simple plafonné														
(cap) ou encadré				Ī	Ī		Ī	Ī						
(tunnel) (A)														
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3				Ī										
ou multiplicateur														
jusqu'à 5 capé (n)					Ī									
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répatrit les emprunts selon le type de siructure laux (de A à F selon la dassification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(2) Naminal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital estant du couvert et la part non couverte.

(3) Capita les ainstains en morprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital estant di couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la cassification de l'indices hors zone euro / 5: écarts d'indices hors zone euro / 5: écarts d'indices hors zone euro / 6: autres indices.

(5) Tax hors poération de l'indices hors zone euro / 6: autres indices le autres indices indices indices in autre de contrat linia et comptabilisés a l'ancie e de payer au litre du contrat d'éc

2020	
ВР	_
COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET SPANC	

			IV - ANNEXES				2
	-	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	DU BILAN - ETAT DE LA DETTE A REPARTITION DE L'ENCOUR	DE LA DETTE DE L'ENCOURS (1)			A1.4
					4		
Indices s	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre	(3) n Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hore	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure			ces indices		zone euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux	Nombre de produits						
variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique).	% de l'encours						
Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours						
	Montant en						
	Nombre de produits						
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits		-				
(u) multiplicateur jusqu'a 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(F) Autres types de structures	% de l'encours						
	Montant en euros						

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET SPANC	ВР	2020
IV - ANNEXES	≥	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A1.5	
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)		

		Emprunt couvert	vert				-	nstrument (Instrument de couverture	ıre				
		Capital				Nature de						Primes éventuelles	ntuelles	
instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt	restant dû Date de au 01/01/N fin du	Date de fin du	Organisme co-	Type de couverture	la couverture	el de Jent	Date du début	Date de fin du	Date du Date de périodicité de Montant des début fin du règlement des commissions	Montant des commissions	Primes Primes	Primes	
	couvert		contrat	contractant	(3)	(change ou	couverture	contrat	contrat	intérêts (4)	diverses	l'achat	la vente	
						(aux)						d'option	d'option	
Total														

(1) Si un institument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) li s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnet, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de réglement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X : trimestrielle, X : autre.

2020	Г		-
ВР	2	A1.5	
COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET SPANC	IV - ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de			Effe	t de l'inst	Effet de l'instrument de couverture	uverture			
couverture (Pour chaque ligne, indiquer le	Référence de		Taux payé	Taux	Taux reçu (7)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	uits constatés e du contrat	Catégorie d	Catégorie d'emprunt (8)
numéro de contrat)	l'emprunt couvert	Index (5)	l'emprunt Index (5) Niveau de couvert	lndex	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Avant opération Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux
 (6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de votre du budget,
 (7) A complèter si l'instrument de couverture est un swap.
 (8) Catégorie d'emprunt, Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET SPANC	BP	2020
IV - ANNEXES	IV	1
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A1.6	7
AUTRES DETTES		

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET SPANC	BP	2020
IV - ANNEXES	T. IV	
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2	

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE				
Biens de faible valeur				
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisa	tions de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du	CGCT):		
Procédure d'amortissement Catégories de biens amortis Durée (linéaire, dégressif, variable) (en années)				

Voir délibération 2017-287 du 12/12/2017 pages 22-1 à 22-4

Le dix-huit décembre deux mille dix-sept, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni à la Salle des fêtes de Digoin, sous la présidence de Monsieur Fabien GENET, suivant convocation en date du huit décembre deux mille dix-sept affichée le même jour.

Délibération n° 2017-287 — FINANCES CHOIX DU MODE D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS (budget principal de la Communauté de Communes du Grand Charolais, et budgets annexes : Déchets Ménagers, SPANC, Maison de Santé, Barberèche, CIAS)

L'amortissement est une technique comptable qui permet, chaque année, de constater le montant de la dépréciation d'un bien et de dégager des ressources destinées à le renouveler. Il est calculé pour chaque catégorie d'immobilisations, au prorata du temps prévisible d'utilisation. Un tableau d'amortissement est établi, il sert à déterminer le montant des dotations à inscrire au budget.

L'amortissement concerne les immobilisations corporelles et incorporelles inscrites au bilan.

La procédure d'amortissement est une opération d'ordre budgétaire qui nécessite l'inscription au budget primitif d'une dépense de fonctionnement au chapitre 042, article 68 «dotations aux amortissements et provisions » et d'une recette, du même montant en recette d'investissement, au chapitre 040, articles 28 « amortissement des immobilisations »

Le calcul des amortissements est effectué en mode linéaire à compter de l'exercice suivant l'acquisition. Il est calculé sur le montant TTC du bien (ou HT si le bien est affecté à un service assujetti à la TVA).

Conformément à l'article R.2321-1 du CGCT, constituent des dépenses obligatoires pour les communes, les groupements, les dotations aux amortissements des immobilisations suivantes :

les immobilisations incorporelles enregistrées sur les comptes :

202 « Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre »,

2031 « Frais d'études » (non suivis de réalisation),

2032 « Frais de recherche et de développement »,

2033 « Frais d'insertion » (non suivis de réalisation),

204 « Subventions d'équipement versées »,

205 « Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires »,

208 « Autres immobilisations incorporelles ».

les immobilisations corporelles enregistrées sur les comptes :

2156 Matériel et outillage d'incendie et de défense civile,

2157 Matériel et outillage de voirie,

2158 autres installations, matériel et outillage technique,

218 autres immobilisations corporelles.

- les biens immeubles productifs de revenus, y compris les immobilisations remises en location ou mises à disposition d'un tiers privé contre paiement d'un droit d'usage sous réserve qu'ils ne soient pas affectés directement ou indirectement à l'usage du public ou à un service public administratif. Sont donc amortissables à ce titre les biens enregistrés sur les comptes : 2114, 2132, 2142.
- A l'exception des plantations d'arbres et d'arbustes, les agencements et aménagements de terrains ne sont pas amortissables.

Les immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition ou d'une affectation (soit les comptes

217 et 22) doivent être amorties dans les mêmes cas que les immobilisations détenues en propre, c'est-à-dire lorsqu'elles sont inscrites dans les subdivisions correspondantes des comptes cités ci-dessus. Donc immobilisations des comptes 217 obligatoirement amortissables si comptes suivants : 21714, 21721, 21757, 21758, 2178.

L'assemblée délibérante est libre de décider d'étendre l'amortissement budgétaire à d'autres catégories de biens.

Durées d'amortissement :

Les durées présentées par l'instruction M14 ne sont qu'indicatives sauf cas suivants où elles s'imposent obligatoirement :

- frais études, élaboration doc urbanisme : 10 ans
- frais d'études suivis de réalisation : maxi de 5 ans
- frais de recherche et de développement : maxi 5 ans
- subventions d'équipement versées : maxi 5 ans si elles financent des biens mobiliers et maxi 15 ans pour des biens immobiliers.

L'assemblée peut modifier les durées d'amortissement fixées, mais les nouvelles durées retenues ne sont applicables qu'aux biens acquis postérieurement à la délibération. Tout plan d'amortissement commencé doit être poursuivi jusqu'à son terme.

Les biens dits de faible valeur acquis pour un montant inférieur à un seuil déterminé par la collectivité qui sont comptabilisés en section d'investissement peuvent s'amortir en une année (article R.2321-1 du CGCT).

Vu le Code général des collectivités territoriales, Vu l'avis favorable du Bureau exécutif du 7 décembre 2017, Vu l'avis favorable du conseil des maires du 11 décembre 2017,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand Charolais, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

de fixer la durée d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles comme précisé dans le tableau ci-après :

Libellé	Durée retenue
Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre (10 ans)	10
Frais d'études, (non suivi de travaux) (maxi 5 ans)	5 ans maxi
Frais de recherche et de développement (maxi 5 ans)	5 ans maxi
Subventions d'équipement versées pour financier des biens mobiliers (maxi 5 ans)	5
Subventions d'équipement versées pour financier des biens immobiliers (maxi 15 ans)	15

Libellé	Durée retenue
Concessions et droits similaires, licences, marques	2
Autres immobilisations incorporelles	10
Plantations d'arbres et d'arbustes	15
Installations matériels et outillages techniques	10
Installations générales, agencements et aménagements divers	10
Matériels de transports	5
Matériels de bureau	2
Matériels informatiques	10
Mobiliers	10
Autres immobilisations corporelles	15
Autres constructions	15
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	15
bâtiments publics	15
Immeuble de rapport	20
Construction sur sol d'autrui – immeuble de rapport	20
Constructions sur sol d'autrui -	15
Réseaux de voirie	20
Installations de voirie	20
Réseaux d'adduction d'eau	50
Réseaux d'assainissement	50
Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	10

de préciser que les subventions qui financent les biens s'amortissent sur la même durée d'amortissement du bien,

de fixer à 1000 € le seuil en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur une durée de un an,

[🤟] de préciser que l'amortissement du bien débutera l'année N+1 de celle de l'acquisition,

Nombre de conseillers en exercice: 75

Secrétariat de séance assuré par : Frédéric COUTO

Membres présents à la séance : 61

Votants: 69

Titulaires présents :

Président : Fabien GENET

Vice-présidents: André ACCARY, Noël PALLOT, Elisabeth PONSOT, Jean-Marc NESME, Magali DUCROISET, Jean PIRET, Gérald GORDAT, Bernard LAUGERE, Régis LAURENT, Gilles PERRETTE, Michel LASSOT, Patrick BOUILLON, Eric BRAZ, Jacky COMTE, Bernard JAILLOT.

Délégués communautaires: Louis ACCARY, Philomène BACCOT, Danielle BAUDIN, Yves BAYON, David BEME, Daniel BERAUD, Pierre BERTHIER, Annie BOISSARD, Georges BORDAT, Eric BRUN, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, André COTTIN, Frédéric COUTO, Jean-Bernard DESCHAMPS, Pascal DESCREAUX, Martine DESPLANS, Pierre DUCERF, Gérard DUCHET, Paul DUMONTET, Philippe DUMOUX, Paul FAROUZE, Nicole GEORGES, Gilles GUERIN, Joël GUYOT DE CAILA, François JOLY, Robert KLEINGAERTNER, Arnaud LABAUNE, Christian LAROCHE, Jean-Baptiste LEFORT, Pascal LOPES DE LIMA, Nicolas LORTON, Anne-Marie MAGNY, Daniel MELIN, Annie-France MONDELIN, Dominique NUGUE, Michel PELLIER, André RIBOULIN, Lolita RODRIGUEZ, Edith TERRIER, Daniel THERVILLE, Michel TRAVELY.

Suppléants présents : Régis GAUTHERON, Jean-Michel ROSSAT, Patrice MAILY.

<u>Délégués ayant donné pouvoir</u>: Laurence ROUVET à Bernard LAUGERE, Pascal RAMEAU à Bernard JAJLLOT, Emmanuel REY à Maurice ROUGELET, Sylvianne BONNOT à Paul DUMONTET, Florence TERRIER à Jean-Baptiste LEFORT, Catherine CLERGUE à Jean-Marc NESME, Daniel GORDAT à Gilles PERRETTE, Amélie THURIN à Annie BOISSARD.

Délégué(es)absent(es)non suppléé(es) et non représenté(es): Roger DURAND, Denise MEHU, Chewki MAHREZ, Patrick PAGES, Joël LAMBOEUF, Gérard LALLEMENT.

Ont signé au registre les membres présents Fait et délibéré en séance, le 18 décembre 2017 Pour extrait conforme

Le President

Fabien GENET

Acte certifié exécutoire



- Par transmission au Contrôle de Légalité le 26/12/2017

Délibération n° 2017-287 du 18/12/2017 Page 4 sur 4

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET SPANC	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A4.1	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES		

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	D001 0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement, (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent, (4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET SPANC	ВР	2020
DV ANIMENEO	1) /	ī

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	15 285,69	III 15 285,69
Ressource	es propres externes de l'année (a)	3 000,50	3 000,50
10222 Dotations, fonds divers et réserves		3 000,50	3 000,50
Ressource	es propres internes de l'année (b)(3)	12 285,19	12 285,19
28182	Matériel de transport	1 761,69	1 761,69
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	523,50	523,50
021	Virement de la section d'exploitation	10 000,00	10 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	15 285.69	0.00	14 363.31	0,00	29 649,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00
Ressources propres disponibles	iv 29 649,00
Solde	V = IV - II (6) + 29 649.00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes,
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance,
(3) Les comptes 16, 29, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires,
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent,
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET SPANC	BP	2020
		1

IV - ANNEXES IV A5.1.1 **ELEMENTS DU BILAN** ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET **D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION**

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement (1)

A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION

	DEPENSES			RECETTES	
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	80 562,81	70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de service	200 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	2 800,00	7062	Redevances d'assainissement non collectif	136 000,00
6068	Autres matières et fournitures	600,00	7063	Contributions des communes (eaux pluviales)	19 000,00
611	Sous-traitance générale	55 000,00	7068	Autres prestations de services	45 000,00
61551	Matériel roulant	3 252,81	74	Subventions d'exploitation	127 500,00
6156	Maintenance	3 000,00	747	Subventions et participations des collectivités territ	127 500,00
6226	Honoraires	10 000,00	78	Reprises sur amortissements et provisions (4)	1 999,74
6236	Catalogues et imprimés	600,00	7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants	1 999,74
6251	Voyages et déplacements	200,00	1017	reprises sur depreciations des actils circularits	1 333,14
6256 627	Missions Services bancaires et assimilés	100,00			
6287	Remboursements de frais	10,00			
		5 000,00			
012	Charges de personnel et frais assimilés	163 000,00			
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachemer	39 500,00			
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	400,00			
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	700,00			
6338 641 1	Autres impôts, taxes ,sur rémunérations	300,00			
6413	Salaires, appointements, commissions de base Primes et gratifications	74 000,00 12 000,00			
6415	Supplément familial	400.00			
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	11 000,00		1	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	24 000,00			
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00)	
6478	Autres charges sociales diverses	200.00			
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00			
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00			
66	Charges financières	100,00			
6688	Autres	100,00			
67	Charges exceptionnelles	140 500,00			
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	13 000,00			
6743	Subventions exceptionnelles de fonctionnement	127 500,00			
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	2 000,00			
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	2 000,00			
022	Dépenses imprévues (exploitation)	10 000,00			
	Total des dépenses réelles	401 162,81		Total des recettes réelles	329 499,74
	Total dos dánguese d'avelus	0.00		Tatal day page 44 Jloude	0.00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	D002 (5)	0,00		R002 (5)	83 948,26
	TOTAL GENERAL	401 162,81		TOTAL GENERAL	413 448,00

B4-1-1-000

25

⁽¹⁾ Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L., 2224-6 du CGCT pour les (f) Complete surple. Service de distribution de hauf our Service desasainissement collectif ou "Service desasainissement collectif" ou "Service desasainissement collectif ou desatainissement collectif ou desatainissement collectif ou "Service desasainissement collectif" ou "Service desasainissement collectif ou desatainissement collectif ou "Service desasainissement collectif" ou "Service desasainissement collectif ou "Service desasainissement collectif" ou "Service desasainissement collectif ou "Service desasainissement collectif ou "Service desasainissement collectif ou "Service desasainissement collectif ou "Service desasainissement collectif" ou "Service desasainissement collectif ou "Service desasainisement collectif ou "Service des

	COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET SPANC	BP	2020
	IV - ANNEXES	IV	1
I	ELEMENTS DU BILAN	A5.1.2	Ì
1	ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET		
ı	D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT		

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement (1)

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES			RECETTES	
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	5 000,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	3 000,50
2051	Concessions et droits similaires	5 000,00	10222	F.C.T.V.A.	3 000,50
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	24 649,00		-	
2181 2182 2183	Installations générales, agencements et aménager Matériel de transport Matériel de bureau et matériel informatique	4 349,00 16 500,00 3 800,00			
	Total des dépenses réelles	29 649,00		Total des recettes réelles	3 000,50
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	D001 (4)	0,00		R001 (4)	14 363,31
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	29 649,00	-	TOTAL GENERAL DES RECETTES	17 363,81

⁽¹⁾ Compléter soil par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif, Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET SPANC	BP	2020
IV - ANNEXES	IV	1
ELEMENTS DU BILAN	A5.2.1	1

ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'EXPLOITATION

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement non collectif (1)

A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION

	DEPENSES			RECETTES	
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	80 562,81	70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de service	200 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	2 800,00	7062	Redevances d'assainissement non collectif	136 000,00
6068	Autres matières et fournitures	600,00	7063	Contributions des communes (eaux pluviales)	19 000,00
611	Sous-traitance générale	55 000,00	7068	Autres prestations de services	45 000,00
61551	Matériel roulant	3 252,81	74	Subventions d'exploitation	127 500,00
6156	Maintenance	3 000,00	747	Subventions et participations des collectivités territ	127 500,00
6226	Honoraires	10 000,00	78	Reprises sur amortissements et provisions (4)	1 999,74
6236	Catalogues et imprimés	600,00			
6251	Voyages et déplacements	200,00	7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants	1 999,74
6256	Missions	100,00			
627	Services bancaires et assimilés	10,00			
6287	Remboursements de frais	5 000,00			
012	Charges de personnel et frais assimilés	163 000,00			
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachemer	39 500,00			
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	400,00			
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	700,00			
6338	Autres impôts, taxes ,sur rémunérations	300,00			
6411	Salaires, appointements, commissions de base	74 000,00			
6413	Primes et gratifications	12 000,00			
6415	Supplément familial	400,00			
6451	Cotisations à l'U.R.S,S,A.F,	11 000,00			
6453	Cotisations aux caisses de retraite	24 000,00			
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00			
6478	Autres charges sociales diverses	200,00			
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00			
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00			
66	Charges financières	100,00			
6688	Autres	100,00			
67	Charges exceptionnelles	140 500,00			
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	13 000,00			
6743	Subventions exceptionnelles de fonctionnement	127 500,00			
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	2 000,00			
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	2 000,00			
022	Dépenses imprévues (exploitation)	10 000,00			
	Total des dépenses réelles	401 162,81		Total des recettes réelles	329 499,74
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	D002 (5)	0,00		R002 (5)	83 948,26
	TOTAL GENERAL	401 162,81		TOTAL GENERAL	413 448,00

⁽¹⁾ Compléter soit par : "Service de distribution de feau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L, 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comple M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

⁽⁴⁾ Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks, (5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

	COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET SPANC	BP	2020
	IV - ANNEXES	IV	
	ELEMENTS DU BILAN	A5.2.2	1
1	ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES		ı
-	D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT		

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement non collectif (1)

A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES			RECETTES	
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	5 000,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	3 000,50
2051	Concessions et droits similaires	5 000,00	10222	F.C.T.V.A.	3 000,50
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	24 649,00			
2181 2182 2183	Installations générales, agencements et aménager Matériel de transport Matériel de bureau et matériel informatique	4 349,00 16 500,00 3 800.00			
	Total des dépenses réelles	29 649,00		Total des recettes réelles	3 000,50
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	D001 (4)	0,00		R001 (4)	14 363,31
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	29 649,00		TOTAL GENERAL DES RECETTES	17 363,81

⁽¹⁾ Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.
(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.
(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET SPANC	ВР	2020
IV - ANNEXES	2	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	1.12	

	8						
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES	-	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	3)	EFFECTIF BUDO	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	SIOIS
	()	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS A PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
×							
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NORINTRARSU0102/C du 23 mars 1995, Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégostoures : A. B. ou conformément à lemps compet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps compet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non compte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail et l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail et l'année correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis per l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

OMOO	COM COM LE GRAND CH	IAROLAIS	- 71 - BUDGET SPANC	SPANC		BP 2020	
]
		IV - ANNEXES	XES			2	
AUTRES ELE	AUTRES ELEMENTS D'INFORM	MATIONS - E	TAT DU PERSO	MATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	20	C1.1	
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU	CATEGORIES	SECTEUR	REMUN	REMUNERATION (3)	100	CONTRAT	
01/01/N	3	(2)	Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)	П
TOTAL GENERAL							
(1) CATEGORIES: A, B et C,							1
(2) SECTEUR ADM: Administratif, TECH: Technique, URB: Urbanisme (dont améragement urbain), S: Social, NS: Médico-social, NT: Médico-lechnique, SP: Sportif, CULT: Collurel ANIM: Animation. PM: Police, OTR: missions non rallachables à une filière,							
(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle)	i fonction publique au en euros	annuels bruts (indiqu	er l'ensemble des éléments	s de la rémunération brute annue	oile),		
 (4) CONTRAT: Motif du contrat (loi du 26 jarviver 1984 mouifrée): 34° s'ancle 3. Anne alinéa : acrocissement emporaire d'activité. 35 es antice 3. Anne alinéa : acrocissement singement d'activité. 35 es antice à acrocissement sacroniner d'activité. 35 es antice à carcoissement de mainer de communer d'activité. 35 es montre de la cardie d'in motionnaire autorisé à saverires ou la nature des fonctions se justifient. 35 es mois de se communes de mois de la communes de mois de la colt habitants et de servelaire des youpements composés de communes de mois de la colt habitants et de sommunes de mois de la colt habitants et de sommunes de mois de la colt habitants et de sommunes de mois de la colt habitants et de sommunes de mois de la colt habitants et de sommunes de mois de la colt habitants et de sommunes de mois de la colt habitants et de sommunes de mois de la colt habitants et de sommunes de mois de la colt habitant et de sommunes de mois de la colt habitant et de sommunes de mois de la la colt proficial de main de la colt proficial de la la colt deferminée obligatoirement proposée à un agent contractuel, al s'article 47 recurbement directs sur emplos hondionels 41 calcide d'a recurbement de groupes de cabinels. 42 de la loi n'2012;347 contrat à durée indéreminée obligatoirement proposée à un agent contractuel, al calcide de la décision d'une autorité de taive de la loi n'2012;347 contrat à durée (précise). 42 de la loi n'2012;347 contrat à durée notificement proposée à un agent contractuel, al calcide de la décision d'une avoir de groupes d'élus, al calcide de la cabinels. 43 autoritée de groupes d'élus, al calcide de la calcide de la cabinels. 44 autoritée de groupes d'élus, al calcide de la /li>	disponible (maladie, materniié ar les fonctions correspondante s ou la neture des fonctions le habitants et de secrétaire des, bitants et des groupements co bitants et des groupements co c, ement proposée à un agent oc rement proposée à un agent oc). justifient groupements compose mposes de commune es de moins de 10 intractuel,	ss de communes dont la po s dont la population moyen 000 habitants dont la c	ipulation moyenne est inférieure ne est inférieure à ce seul, lorsq réation ou la suppression déj	à ce seuil. que la quotifé de temps de travail est inférieure à 50 %. pend de la décision d'une autorilé qui s'impose à l	s collectivité ou à l'établissement en matière	Đ

(5) Indiquers i l'agent contractuel est fitulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrats à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labelisés "Abautes" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°64-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'anticle 21 de la loi n°2012-49.7

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1,

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985,

COM COM LE GRAND CHAROLAIS -71 - BUDGET SPANC		
		ī

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE	C1.2
OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
TOTAL GENERAL			

⁽¹⁾ Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service,

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET SPANC	BP	2020
IV - ANNEXES	IV	
ARRETE ET SIGNATURES		

Présenté par le Président, A Paray-le-Monial, le 18/06/2020 Nombre de membres en exercice :

74

Nombre de membres présents :

70

Nombre de suffrages exprimés : VOTES : Pour:

73 (dont 3 pouvoirs)

Contre :

72 1 n

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.

Abstention:

A Paray-le-Monial, le 18/06/2020

Date de convocation :

12/06/2020

Les membres du Conseil Communautaire,

Titulaires présents :

Président : Fabien GENET

Vice-présidents en exercice : Jean-Marc NESME, Noël PALLOT, Elisabeth PONSOT, André ACCARY, Magali DUCROISET, Jean PIRET, Gérald GORDAT, Gilles PERRETTE, Michel LASSOT, Patrick BOUILLON, Eric BRAZ, Jacky COMTE, Bernard JAILLOT.

Vice-présidents non comptés dans le quorum : Noël PALLOT, Jean PIRET, Eric BRAZ, Bernard JAILLOT.

Délégués communautaires :

Paul DUMONTET, Thierry AUCLAIR, Martine DESPLANS, Daniel BERAUD, Pierre BERTHIER, Aurore PERRIER, Edith TERRIER, Michel LASSOT, Daniel MELIN, Cédric FRADET, Chantal CHAPPUIS, David BEME, Lola RODRIGUEZ, Julien GAGLIARDI, Nicole GEORGES, Thierry DESJOURS, Nathalie COQUELIN, Marie-Agnès FORGEAT, Guillaume CHAUVEAU, Hubert BURTIN, Jean-Yves BICHET, Dominique NUGUE, Georges BORDAT, Pascal RAMEAU, Emmanuel REY, Stéphane JOURNET, François FORET, Anne DEGRANGE, Annie-France MONDELIN, Christian LAROCHE, Roger DURAND, Pascal LOPES DE LIMA, Nicolas LORTON, Nathalie LELIEVRE, Bernard MAILET ,Jean-Baptiste LEFORT, Catherine CLERGUE, Annie BOISSARD, Michel TRAVELY, , Bernard PLET, Laurent DUMEUSOIS, Myriam PEJOUX, Béatrice LECONTE, Laetitia DE SOUSA, Aurélie MANTOUE, Michelle BONNOT, François JOLY, Marie-France MAUNY, Didier ROUX, André RIBOULIN, Eric BOURDAIS, Jean Claude MICHEL, André COTTIN, Philippe DUMOUX, Jean-Louis PETIT, Louis ACCARY, Jean-Bernard DESCHAMPS, Daniel THERVILLE, Richard PERRIER.

Suppléants présents : Annie-Brousse GIBARD, Alain MIMEUR

Délégués ayant donné pouvoir : Gérard DUCHET à Martine DESPLANS, Bérénice PORTIER à Pascal RAMEAU, Florence TERRIER à Jean-Baptiste LEFORT.

Pages de signatures des élus annexées

e Président,

Fabien GENET

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 3/2+/2> et de la publication le

A Paray-le-Monial.

157/2520

AUTE DE CO

Le Président

Fabien GENET

B4-3-4-D

32

Commune		Nom	Délégué titulaire/suppléant	Signature
BALLORE	Paul	DUMONTET	Maire Délégué titulaire	D ,
DALLONE	Paul	JUSSEAU	Délégué suppléant	ST.
BARON	Thierry	AUCLAIR	Maire Délégué titulaire	(A)
D.III.OII	Marguerite	CAPON	Déléguée suppléan te	V
BEAUBERY	Gérard	DUCHET	Maire Délégué titulaire	
	Laurent	MANSON	Délégué suppléant	_
CHAMPLECY	Martine	DESPLANS	Maire Déléguée titulaire	
	Didier	BOUILLOT	Délégué suppléant	
CHANGY	Daniel	BERAUD	Maire Délégué titulaire	Bens
	André	JARRIER	Délégués suppléant	
	Pierre	BERTHIER	Maire Délégué titulaire	Thung
CHAROLLES	Edith	TERRIER	Déléguée titulaire	Jan
CHAROLLES	Aurore	PERRIER	Déléguée titulaire	Mun
	Gérald	GORDAT	Délégué titulaire	
CHASSENARD	Michel	LASSOT	Maire Délégué titulaire	Carra .
	Fabrice	CHARLES	Délégué suppléant	20
COULANGES	Daniel	MELIN	Maire Délégué titulaire	18
- Juliides	Didier	NAVETAT	Délégué suppléant	

Commune		Nom	Délégué titulaire/ <i>suppléant</i>	Signature
×	Fabien	GENET	Président	X-
	David	BEME	Délégué titulaire	3
	Magali	DUCROISET	Délégué titulaire	Mitth
	Cédric	FRADET	Délégué titulaire	AND
	JULIEN	GAGLIARDI	Délégué titulaire	
DIGOIN	Guillaume	CHAUVEAU	Délégué titulaire	
DIGOIN	Chantal	CHAPUIS	Délégué titulaire	4
	Lola	RODRIGUEZ	Déléguée titulaire	Rodigy
	Thierry	DESJOURS	Délégué titulaire	1
100	Nicole	GEORGES	Déléguée titulaire	Jugar
	Nathalie	COQUELIN	Déléguée titulaire	Hoth
	Marie-Agnès	FORGEAT	Déléguée titulaire	Sorgest
FONTENAY	Hubert	BURTIN	Maire Délégué titulaire	go f
TORTENAT	Marie-Claude	FOREST	Déléguée suppléante	ř.
GRANDVAUX	Jean-Yves	BICHET	Maire Délégué titulaire	0
GRANDVAUX	Jean-Michel	ROSSAT	Délégué suppléant	^
HALITEFOND	Dominique	NUGUE	Maire Délégué titulaire	To The second se
HAUTEFOND	Philippe	AUMEUNIER	Délégué suppléant	
HOPITAL	Georges	BORDAT	Maire Délégué titulaire	13
LE MERCIER	Jean-Marc	JACOB	Délégué suppléant	Y

Commune		Nom	Délégué titulaire/suppléant	Signature
LA MOTTE ST JEAN	Pascal	RAMEAU	Maire Délégué titulaire	Ass
DINOTIL STILLAN	Bérénice	PORTIER	Déléguée titulaire	8
LE ROUSSET-MARIZY	Emmanuel	REY	Maire Délégué titulaire	Dumon
	Sylvianne	BONNOT	Déléguée suppléante	
LES GUERREAUX	Stéphane	JOURNET	Maire Délégué titulaire	auto
	Jacinthe	PETIT	Déléguée suppléante	
LUGNY-	Patrick	BOUILLON	Maire Délégué titulaire	Gulbrull
LES-CHAROLLES	Patrice	DELORME	Délégué suppléant	
MARCILLY-	François	FORET	Maire Délégué titulaire	- Just
LA-GUEURCE	Régis	GAUTHERON	Délégué suppléant	
MARTIGNY-	Anne	DEGRANGE	Maire Déléguée titulaire	DH
LE-COMTE	Frédéric	LAGRANGE	Délégué suppléant)
MOLINET	Annie-France	MONDELIN	Maire Déléguée titulaire	Jrl
	Michel	ARNOUX	Délégué suppléant	
MORNAY	Christian	LAROCHE	Maire Délégué titulaire	And the second
WOMAI	Cyrille	DUCERF	Délégué suppléant	/
NOCHIZE	Roger	DURAND	Maire Délégué titulaire	Charant
HOGINEL	Daniel	PACAUD	Délégué suppléant	
OUDRY	Pascal	LOPES DE LIMA	Maire Délégué titulaire	Ly
	Stéphane	BERNIGAUD	Délégué suppléant	

Commune		Nom	Délégué titulaire/suppléant	Signature
OZOLLES	Gérard	LALLEMENT	Maire Délégué titulaire	1
OLOLLI	Annie	BROUSSE GIBARD	Déléguée suppléante	\$
PALINGES	Nicolas	LORTON	Maire Délégué titulaire	
	Nathalie	LELIEVRE	Déléguée titulaire	Jelle
	Jean-Marc	NESME	Maire Délégué titulaire	M me
	André	ACCARY	Délégué titulaire	P
	Jean-Baptiste	LEFORT	Délégué titulaire	1
	Michel	TRAVELY	Délégué titulaire	
	Gilles	PERRETTE	Délégué titulaire	(outto)
	Bernard	MAILLET	Délégué titulaire	Tutte
DADAVIENONIAL	Bernard	PLET	Délégué titulaire	123
PARAY LE MONIAL	Laurent	DUMEUSOIS	Délégué titulaire	The state of the s
	Florence	TERRIER	Déléguée titulaire	
	Annie	BOISSARD	Déléguée titulaire	B 1
	Catherine	CLERGUE	Déléguée titulaire	Selley
	Myriam	PEJOUX	Déléguée titulaire	#
	Béatrice	LECONTE	Déléguée titulaire	35
	Laetitia	DE SOUSA	Déléguée titulaire	blot 1
	Aurélie	MANTOUE	Déléguée titulaire	5

Commune		Nom	Délégué titulaire/suppléant	Signature
POISSON	Michelle	BONNOT	Maire Déléguée titulaire	Bund
	Gérard	BODET	Délégué Suppléant	
PRIZY	François	JOLY	Maire Délégué titulaire	
	Martine	GINET	Déléguée Suppléante	
SAINT-AGNAN	Marie-France	MAUNY	Maire Délégué titulaire	10
	Eric	BRAZ	Délégué suppléant	
SAINT AUBIN	André	RIBOULIN	Maire Délégué titulaire	THE STATE OF THE S
EN CHAROLLAIS	Elodie	HENRY	Déléguée suppléante	
SAINT BONNET	Patrick	PAGES	Maire	THE STATE OF THE S
DE JOUX	Anne-Marie	DARGAUD	Déléguée suppléante	
SAINT BONNET	Marc	TABOULOT	Maire Délégué titulaire	
DE VIEILLE VIGNE	Alain	MIMEUR	Délégué suppléant	P
SAINT JULIEN	Didier	ROUX	Maire Délégué titulaire)=
DE CIVRY	Valérie	PILLOUX	Déléguée Suppléante	
SAINT LEGER	Eric	BOURDAIS	Maire Délégué titulaire	Boundi
LES PARAY	Christelle	PASCAL	Déléguée Suppléante	
SAINT VINCENT	Jacky	COMTE	Maire Délégué titulaire	
BRAGNY	Sylvie	MAURICE	Déléguée Suppléante	
SAINT YAN	Elisabeth	PONSOT	Maire Délégué titulaire	(Das)
erman init	Thomas	MEUNIER	Délégué Suppléant	

Commune		Nom	Délégué titulaire/suppléant	Signature
SUIN	Jean Claude	MICHEL	Maire Délégué titulaire	A
	Véronique	LACROIX	Déléguée Suppléante	
VARENNE SAINT	André	COTTIN	Maire Délégué titulaire	9
GERMAIN	Gilles	BALLY	Délégué Suppléant	
VAUDEBARRIER	Philippe	DUMOUX	Maire Délégué titulaire	8
obebriiiilii	Bernard	BERNIGAUD	Délégué Suppléant	
VENDENESSE	Jean-Louis	PETIT	Maire Délégué titulaire	300
LES CHAROLLES	Hervé	BERNIGAUD	Délégué Suppléant	
VERSAUGUES	Louis	ACCARY	Maire Délégué titulaire	
VERSAGGES	Patrick	BERLAND	Délégué Suppléant	
VIRY	Jean-Bernard	DESCHAMPS	Maire Délégué titulaire	15
VIIVI	Pierre	URCISSIN	Délégué Suppléant	0
VITRY	Daniel	THERVILLE	Maire Délégué titulaire	**
EN CHAROLLAIS	Valérie	BOULET	Déléguée Suppléante	
VOLESVRES	Richard	PERRIER	Maire Délégué titulaire	Row
TOLLOTILL	Jean-Noël	DUCRET	Délégué Suppléant	